

COMMUNIQUE

Après avoir augmenté ou permis l'augmentation d'une série de prix et tarifs, le gouvernement a mis au point un plan anti-inflatoire élaboré par les ministres Claes et De Clercq. Ce plan sera totalement inefficace, car il ne contient rien qui puisse empêcher les monopoles capitalistes de perpétuer l'anarchie actuelle dans le domaine de la formation des prix.

Seule la lutte organisée, dont le gouvernement essaye de les détourner, permettra aux travailleurs de neutraliser les effets de l'inflation sur leur pouvoir d'achat. A cet égard, l'obtention de compensations salariales et de l'indexation des barèmes fiscaux restent les objectifs essentiels que la situation impose dans la perspective de la rentrée de septembre.

Le Bureau Politique du Parti
Communiste de Belgique

Bruxelles, le 12 juillet 1973.

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

29, avenue de Stalingrad
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 10 juillet 73

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE
=====

Cher camarade,

Le Bureau Politique se réunira le

VENDREDI 13 JUILLET à 9.30 H.
=====

Ordre du jour :

- la situation politique

Bien fraternellement,

L. VAN GEYT.

Procès-verbal du Bureau Politique du 27 juillet 1973

Présents : L. Van Geyt - A. De Coninck - J. Blume - J. Debrouwere
G. Glineur - F. Van den Branden.

Autres camarades : excusés (vacances)

- A. De Coninck se mettra d'accord avec G. Glineur pour convoquer une nouvelle réunion sur le problème de la Confédération des pensionnés.
- B.P. autorise G. Glineur de sortir un numéro de propagande en Thudinie. L'ensemble du problème à revoir avec Claude Renard.
- J. Blume et J. Debrouwere se chargeront de rédiger un communiqué sur la situation politique.
- Les éditos D.R. et R.V. devront s'inspirer au communiqué. A. De Coninck en informera les rédacteurs en chef.
- J. Debrouwere se charge d'élaborer une note sur la "doctrine militaire" du P.C.B. A discuter dès la rentrée des vacances.
- L. Van Geyt a donné rapport sur sa visite en URSS.

=====

COMMUNIQUE DU BUREAU POLITIQUE DU PARTI COMMUNISTE DE
BELGIQUE

Le Bureau Politique du Parti communiste de Belgique, réuni à Bruxelles le vendredi 27 juillet 1973, a examiné les perspectives peu rassurantes ouvertes par les travaux du Val-Duchesse.

Tout en parlant d'économies, le gouvernement engage des dépenses d'au moins cinq milliards de francs pour l'achat de tanks Léopard. Il s'apprête à faire des frais plus grands encore pour l'acquisition d'avions militaires.

Par contre, il se confirme que les hôpitaux, les écoles, les logements sociaux seront soumis à d'importantes restrictions budgétaires.

Le projet d'instituer une vignette pour autoroutes équivaut d'autre part à lever un nouvel impôt d'un montant total de 10 milliards.

Les travaux du Val-Duchesse soulignent donc la tendance gouvernementale à s'attaquer aux revenus populaires, à freiner les réalisations d'intérêt public, à se cramponner à une politique de soumission aux exigences de l'OTAN.

Encore faut-il ajouter que les mesures d'ordre budgétaire prises depuis ces dernières semaines, loin de freiner l'inflation, sont plutôt de nature à l'encourager.

Le Bureau Politique du Parti communiste de Belgique est d'avis que l'équilibre du budget doit être cherché dans d'autres directions. Avec les grandes organisations syndicales, il préconise une taxe de conjoncture sur les bénéficiaires des grosses sociétés, l'augmentation de l'impôt sur les grosses fortunes et les gros revenus, des mesures de contrôle combattant la fraude fiscale à laquelle se livrent les gros possédants.

Le Bureau Politique du Parti
Communiste de Belgique

Bruxelles, le 27 juillet 1973.

Août 1973

BP 22_1973_08

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

Avenue de Stalingrad, 29
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 13 août 1973

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE

Chers Camarades,

Le Bureau politique se réunira le

VENDREDI 17 AOUT 1973 A 9 H.30.
=====

A l'ordre du jour :

- Dernières dispositions fête D.R.-R.V.
- Information politique étrangère.

Bien fraternellement,

A. DE CONINCK.

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

Avenue de Stalingrad, 29
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 20 août 1973

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE

Chers Camarades,

Le Bureau politique se réunira le

VENDREDI 24 AOUT 1973 A 9 H.30.

=====

Ordre du jour :

- Situation politique.
- Plan de travail jusqu'à la fin de l'année :
 - Examen des axes politiques d'action :
 - politique internationale et défense nationale;
 - politique intérieure (Coussement et De Coninck)
- Calendrier de la préparation du Congrès :
 - Réunion des membres des Commissions.
- Fête de la presse.

Bien fraternellement,

A. DE CONINCK.

COMMUNIQUE

Le Bureau politique du Parti communiste de Belgique se félicite de la large et puissante action de solidarité qui s'est engagée pour appuyer la lutte des travailleurs de Brassico à Ghlin.

Ces travailleurs ne demandent rien d'autre que ce que leurs camarades de la sidérurgie, par exemple, ont déjà acquis : une compensation salariale à la vie chère. Rien ne justifiait donc les mesures prises par le patronat à l'encontre de deux délégués syndicaux qui ont agi en bons syndicalistes. En fait, le but du patronat était et reste d'affaiblir l'organisation ouvrière en ayant recours à de mauvais prétextes.

La réintégration des deux délégués syndicaux injustement pénalisés est donc un objectif prioritaire qui concerne tous les travailleurs. Cela étant, cette affaire montre après d'autres qu'il est temps de faire en sorte que les délégués syndicaux disposent à l'entreprise de droits qui leur permettent d'assumer leurs responsabilités vis-à-vis des travailleurs sans être exposés à la vindicte patronale. Les élus de la classe ouvrière doivent se préoccuper au plus tôt de cette question.

Le Bureau politique du
Parti communiste de Belgique.

Le 24 août 1973.

Septembre 1973

BP 22

INDEXATION DES BAREMES FISCAUX

par Georges Debunne
(Volksgazet, 6.9.73)

A la récente conférence de presse, tenue par la FGTB, on a attiré l'attention sur quelques problèmes urgents qui doivent trouver rapidement une solution.

Ainsi, on a pris surtout le problème de l'inflation (augmentation des prix avec 7 % en un an) et du pouvoir d'achat sous la loupe, ainsi que la politique familiale, la politique de santé, la démocratisation, etc.

Je tiens à me limiter ici au problème de l'indexation des barèmes fiscaux.

Pourquoi cette indexation des barèmes fiscaux ?

Les salaires et les allocations sociales sont adaptés dans notre pays à l'indice des prix de consommation. C'est une bonne chose. Par les augmentations de l'index, qui ne sont pas de réelles augmentations salariales, on arrive parfois dans un barème fiscal plus élevé. C'est injuste. Ainsi, on punit les petits revenus.

Pour les pensions minimales légales, la FGTB a déjà réussi à obtenir une indexation automatique, ceci par la mise en application de la "loi Namèche".

Les travailleurs aussi doivent pouvoir profiter de cette juste revendication.

L'indexation des barèmes fiscaux signifie en effet uniquement, réaliser le maintien du pouvoir d'achat et n'est donc pas une revendication additionnelle, mais la conséquence logique de l'indexation salaires - prix de consommation.

La FGTB constate, sur la base de données chiffrées, que la taxation supplémentaire qui résulte de l'indexation non-automatique de l'impôt personnel, est loin d'être progressive, comme on pourrait le supposer dans un système d'impôts progressifs.

.../...

- Au contraire, cette taxation supplémentaire est dégressive :
- forte taxation supplémentaire jusqu'à un revenu imposable de 150.000 F
 - taxation supplémentaire moins forte si le revenu imposable se situe entre 150.000 et 350.000 F
 - taxation supplémentaire relativement faible quand le revenu imposable est de plus de 350.000 F

C'est donc les revenus modestes et moyens qui sont le plus touchés.

Ainsi on constate que les travailleurs avec un salaire net de 100.000 F ont dû payer, à cause de cette indexation non-automatique, 9,6 % d'impôts en plus, celui qui a une revenu imposable net de 150.000 F paye 5,6 % en plus, avec 300.000 3 % en plus, et avec un revenu imposable de 1.000.000 on ne paye que 2 % en plus.

Ceci est causé par le manque d'harmonie dans les tarifs fiscaux, dont la progressivité est loin d'être régulière.

De cette analyse, il devient clair qu'il faut avoir l'indexation intégrale pour les revenus imposables nets qui ne dépassent pas les 150.000 F.

Ensuite, il faudrait indexer de façon dégressive jusqu'à 300.000 ou 350.000 F, pour ne pas appliquer d'indexation pour les revenus supérieurs.

Cela signifie, à peu près, que sur les revenus de 1973, tous ceux qui ont un revenu net de moins de 150.000 F (ou donc un revenu imposable brut de 178.575 F) devraient obtenir une réduction d'impôts d'un peu plus de 1.000 F, et pour 1974, d'un peu plus de 2.000 F.

On pourrait avancer ce même chiffre forfaitaire pour tous ceux qui ont un revenu net ne dépassant pas les 300.000 ou 350.000 F. Ceux qui dépassent ce chiffre n'obtiendraient rien.

Parce que l'inflation touche quand-même le plus durement les petits et moyens revenus.

Cette revendication est bien davantage qu'un droit.

Le gouvernement devra s'incliner devant elle.

COMMUNIQUE

Le Bureau politique et le groupe parlementaire du Parti communiste de Belgique ont demandé une entrevue au Premier ministre Leburton afin d'attirer son attention sur les conséquences de plus en plus graves, pour les travailleurs et allocataires sociaux, de la hausse du coût de la vie et de la non-indexation des barèmes fiscaux.

Bruxelles, le 7 septembre 1973.

COMMUNIQUE

Le Bureau politique du Parti communiste de Belgique a examiné les récentes propositions gouvernementales concernant la réforme de l'armée.

Il constate qu'en envisageant l'instauration progressive d'un temps de service militaire de 6 mois et en renonçant à ses mesures concernant le sursis, le gouvernement confirme combien il est sensible à la pression de la jeunesse et des autres forces démocratiques qui se sont opposées aux versions précédentes de son plan.

L'accord du gouvernement avec les plans du Ministre Vanden Boeynants au sujet de la réforme de l'armée n'en est pas, pour autant, moins inquiétant. Sous le couvert d'une réduction du temps de service se cache, en fait, un renforcement des efforts militaires de la Belgique, ainsi qu'une aggravation de ses engagements vis-à-vis de l'OTAN.

En résumé, le nouveau plan de réforme de l'armée revient à instaurer une armée de métier, mise à la disposition de l'OTAN et cantonnée en Allemagne Fédérale. Le contingent de miliciens, dont le service militaire serait ramené à 6 mois d'ici 5 ans, n'aurait plus que des missions de surveillance en Belgique même.

Il est significatif que dans une période de préparation d'un système de sécurité et de coopération européennes, notre gouvernement estime nécessaire de maintenir des troupes en dehors de nos frontières, au service d'un pacte militaire qui limite, de façon draconienne, notre souveraineté nationale, et dont le maintien continuerait à hypothéquer la détente européenne.

C'est d'autant plus inquiétant que des armées de métier peuvent, comme le prouvent des expériences dans d'autres pays, constituer entre les mains de la réaction des instruments répressifs contre le mouvement ouvrier et contre les forces démocratiques.

C'est pourquoi le Bureau politique s'oppose énergiquement à ces plans de réforme de l'armée, à la création d'une armée de

.../..

.../..

métier et au maintien des obligations de la Belgique à l'égard de l'OTAN. Tout cela ne peut qu'alourdir encore les charges financières déjà si importantes qui pèsent sur notre pays.

Le Bureau politique réclame à nouveau le retrait complet des troupes belges d'Allemagne Fédérale et l'instauration immédiate d'un service militaire généralisé de dix mois, transition vers l'instauration aussi rapide que possible d'un service militaire de six mois. Il appelle toutes les organisations ouvrières et toutes les forces démocratiques à s'associer à cette protestation et à appuyer ces exigences.

Le Bureau politique
du Parti communiste de Belgique.

Bruxelles, le 11 septembre 1973.

COMMUNIQUE

SOLIDARITE AVEC LES DEMOCRATES CHILIENS.

Le coup d'Etat militaire qui a renversé le président Allende et son gouvernement d'unité populaire est l'aboutissement d'une offensive prolongée menée, avec le concours de forces réactionnaires de l'intérieur, par les monopoles nord-américains, notamment ceux du cuivre et l'I.T.T., la CIA et l'administration Nixon elle-même.

Le prétexte invoqué par les putschistes - le rétablissement de l'ordre - est celui qui, toujours et partout, est mis en avant par les généraux factieux dans leurs entreprises d'étranglement des libertés populaires et de destruction des organisations progressistes.

Le Bureau politique du Parti communiste de Belgique s'incline devant la mémoire du président Allende dont la mort, quelles que soient les circonstances dans lesquelles elle s'est produite, circonstances d'ailleurs encore mystérieuses, résulte d'un véritable assassinat politique. Cette disparition tragique prive le mouvement ouvrier et démocratique du Chili d'un leader qui avait su incarner ses espérances les plus nobles et diriger ses luttes pour l'indépendance nationale, la démocratie et le progrès avec une maîtrise et une dignité exemplaires.

Les communistes belges expriment leur solidarité chaleureuse au Parti communiste du Chili, au Parti socialiste chilien et à toutes les organisations et mouvements progressistes qui doivent aujourd'hui faire face dans des conditions extrêmement difficiles aux conséquences du putsch militaire.

Le P.C.B. est convaincu que, malgré toutes les difficultés, l'Unité populaire chilienne trouvera les moyens de renforcer sa cohésion et de poursuivre son action libératrice contre les forces impérialistes et réactionnaires qui, une fois de plus, n'ont pas hésité à recourir à la violence et à violer la légalité pour imposer le pouvoir de l'Argent.

.../..

.../...
La cause du peuple chilien finira par triompher. Mais le soutien politique de toutes les forces anti-impérialistes et démocratiques lui est nécessaire en Belgique également. Le Bureau politique du P.C.B. a donc décidé de prendre immédiatement contact dans ce but avec tous ceux qui, dans notre pays, peuvent agir en ce sens.

Le Bureau politique
du Parti communiste de Belgique.

Bruxelles, le 12 septembre 1973.

Note pour Claude Renard et Jan Debrouwere

Je propose ajouter à l'ordre du jour du B.P. de
vendredi prochain :
un compte rendu sur les groupes de travail prépara-
toires au Congrès.

Je suppose que tu seras d'accord et peux-tu, dans ces
conditions, te préparer pour vendredi 14/9.

Bien merci.

Louis.

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

Avenue de Stalingrad 29
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 10 septembre 1973

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE
=====

Cher Camarade,

Le Bureau Politique se réunira le

VENDREDI 14 SEPTEMBRE à 9.30 H.
=====

A l'ordre du jour :

- Situation politique et sociale.

Bien fraternellement,

L. VAN GEYT.

COMMUNIQUE

Le Bureau politique du Parti communiste de Belgique prend acte du fait que les informations émanant du Chili indiquent que les forces démocratiques de ce pays organisent leur résistance au coup d'Etat des généraux liés à l'impérialisme nord-américain.

Le Bureau politique réaffirme sa solidarité complète avec les forces démocratiques chiliennes et appelle les travailleurs à assister nombreux aux meetings de solidarité organisés en différents endroits du pays.

Il estime que le gouvernement belge répondrait à l'attente de la majorité de l'opinion publique en refusant de reconnaître le gouvernement installé à Santiago par les généraux factieux et en suspendant l'application des accords d'aide technique à ce pays jusqu'à son retour à des normes constitutionnelles démocratiques.

Le Bureau politique
du Parti communiste de Belgique.

Le 14 septembre 1973.

14 september 1973

Monsieur Piet De Pauw
Président du Taal-Aktie-
Komitee
311, De Pintelaan
9000 GENT

Monsieur le Président,

(traduction
de la lettre
envoyée à
M. De Pauw)

Je vous remercie de votre lettre du 5 septembre au sujet des facilités le long de la frontière linguistique, qui a retenu toute mon attention.

Notre groupe parlementaire est disposé à examiner les cas litigieux et à intervenir mais au départ de notre position générale quant aux zones comportant des minorités, position que je crois utile de vous résumer de la façon suivante :

Nous sommes d'avis que les problèmes doivent être examinés à la fois sous l'angle du respect des droits des minorités, mais aussi dans la mesure de leurs besoins réels et en évitant toutes mesures pouvant être considérées comme vexatoires pour la majorité. Cette position vaut pour les deux côtés des frontières.

C'est sur cette base que je transmets votre lettre à notre groupe parlementaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président,.....

L. VAN GEYT
Président

Déclaration de L. Van Geyt, député communiste de
Bruxelles et membre du Conseil culturel néerlandophone,
concernant le décret sur la néerlandisation
des entreprises.

Retenu par des discussions concernant le pacte culturel, je n'ai pu prendre part, le 19 juin dernier, ni à la discussion, ni au vote par le Conseil culturel néerlandophone du décret sur la néerlandisation des entreprises.

Comme on le sait, ce décret a été voté au pas de charge - c'est ce qui est arrivé plus d'une fois au Conseil culturel néerlandophone, sous l'impulsion du groupe de pression formé par le "gros" de la Volksunie et la tendance la plus "linguistique" du C.V.P.

Si j'avais pu prendre part à la discussion, j'aurais sans aucun doute marqué mon accord avec le principe d'un décret, obligeant les directions tant belges qu'étrangères (notamment américaines et ouest-allemandes) des entreprises établies en Flandre d'utiliser effectivement le néerlandais dans leurs rapports avec les membres (flamands) de leur personnel, ainsi qu'avec les autorités locales, régionales ou nationales.

En ma qualité d'élu communiste, il ne peut être question pour moi de me ranger du côté des milieux patronaux d'expression française, anglaise ou allemande, qui exigent la "liberté" d'imposer au personnel flamand et à la région où ils se sont installés, l'emploi d'une langue autre que celle de cette région.

J'aurais cependant exigé en même temps qu'avant l'adoption du décret, il fût procédé à une consultation sérieuse des milieux économiques et sociaux, et plus particulièrement des syndicats. Les ouvriers, employés et techniciens wallons, bruxellois ou immigrés, travaillant dans les entreprises concernées, doivent en effet conserver le droit de s'exprimer dans leur langue et d'exiger qu'on s'adresse à eux, dans celle-ci.

Il importe dès lors que le décret ne porte pas atteinte à ce droit.

C'est d'ailleurs cette même position qu'adoptent les communistes wallons et francophones - et avec eux de nombreux autres élus et militants progressistes du Sud de notre pays - lorsqu'ils exigent

.../...

le respect des droits en matière linguistique des ouvriers et employés navetteurs flamands ou immigrés travaillant en Wallonie ou à Bruxelles.

J'estime, par conséquent, que dans la mesure où le décret en question n'offre pas les garanties nécessaires à cet égard, il doit être modifié dans les sens indiqués, après consultation des milieux économiques et sociaux déjà cités.

=====

Communiqué du Bureau politique du Parti Communiste de Belgique.

HALTE A LA TERREUR FASCISTE AU CHILI.

=====

De source sûre, le Bureau politique du Parti Communiste de Belgique a eu confirmation des terribles nouvelles concernant la terreur fasciste au Chili.

Les militaires factieux arrêtent, déportent et exécutent les travailleurs socialistes et communistes, les démocrates qui soutenaient l'Unité Populaire, les paysans qui avaient participé à la réforme agraire, les simples gens qui se réjouissaient d'accéder à une vie plus digne. Des familles entières sont passées par les armes. Le Chili est plongé dans un bain de sang.

Le Bureau politique du Parti Communiste de Belgique s'adresse à tous les démocrates du pays, à tous les travailleurs organisés, socialistes, chrétiens, communistes. Il leur demande d'exprimer par tous les moyens en leur pouvoir leur énergique protestation. Il leur propose d'exiger du gouvernement belge :

- Des démarches pressantes auprès des plus hautes instances internationales, afin que des mesures d'urgence soient prises pour arrêter le massacre des démocrates chiliens.
- La condamnation publique des crimes des militaires putschistes.
- La rupture immédiate des relations diplomatiques avec les fascistes chiliens.

De son côté, le Bureau politique du Parti Communiste de Belgique a déjà entamé des démarches en ce sens auprès du gouvernement belge et des organisations politiques et syndicales de notre pays.

Le Bureau politique
du Parti Communiste de Belgique.

Le 17 septembre 1973.

Annexe au communiqué du Bureau politique du P.C.B. du 17.9.73.

Le Président du P.C.B. Louis VAN GEYT a rencontré le chef de cabinet du Premier Ministre, en l'absence de ce dernier, pour lui faire part des dernières informations que le P.C.B. a pu avoir au sujet de la situation dramatique que la junte fait régner au Chili.

Il a insisté pour que le Gouvernement belge proteste publiquement contre les massacres perpétrés par la junte militaire et demande leur arrêt immédiat.

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

Avenue de Stalingrad, 29
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 17 septembre 73

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE

Chers Camarades,

Le Bureau politique se réunira le
VENDREDI 21 SEPTEMBRE 1973 A 9 H.30.
=====

Ordre du jour :

- Situation politique et sociale.
- Préparation C.C. des 22-23/9.

Fraternellement,

L. VAN GEYT.

LETTRE OUVERTE A MESSIEURS PIERRE DESCAMPS ET OMER
VAN AUDENHOVE président national et président fondateur du
PLP/PVV.

Messieurs les Présidents,

Par deux fois, les 17 et 20 septembre, le journal "La Dernière Heure" a publié des éditoriaux contenant des attaques violentes contre le "régime Allende" et justifiant le coup d'Etat militaire au Chili.

Cette prise de position s'inscrit au surplus dans le contexte de commentaires politiques aberrants qui rappellent non seulement les pires moments de la guerre froide, alors que l'organisation d'une véritable sécurité européenne est enfin à l'ordre du jour, mais aussi les grossiers mensonges des incendiaires du Reichstag.

Le régime politique rigoureusement constitutionnel et démocratique qui existait au Chili avant le putsch est décrit comme le produit d'un "complot socialo-communiste international". Les généraux factieux, qui continuent chaque jour à traquer et à assassiner les membres de l'Unité Populaire, sont présentés comme les sauveurs du Chili, alors qu'il est de notoriété publique qu'un de leurs buts est de rendre le contrôle des richesses chiliennes à des puissances financières étrangères.

"La Dernière Heure" est un journal qui, à tort ou à raison, passe pour refléter l'opinion libérale et, plus spécialement, l'orientation politique du PLP/PVV qui est représenté au sein du gouvernement belge. L'appui déclaré qu'elle accorde aux actions illégales et terroristes des généraux chiliens est donc un fait dont la signification ne peut échapper à personne et, compte tenu du rayonnement de ce quotidien, dont les conséquences pour notre propre vie démocratique ne peuvent être minimisées.

.. / ...

../...

Dans ces conditions, l'opinion publique belge doit savoir si cette orientation politique de "La Dernière Heure" correspond, oui ou non, à celle des personnalités les plus représentatives du PLP/PVV. Nous osons croire qu'il n'en est rien, mais, nous estimons qu'il appartient aux présidents de cette formation de s'exprimer publiquement et rapidement devant l'opinion et de dire ce qu'ils pensent du drame chilien.

Louis Van Geyt
Président du P.C.B.

Jean Terfve
Vice-président

Jef Turf
Vice-président

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

Avenue de Stalingrad 29
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 24 septembre 1973

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE
=====

Cher Camarade,

Le Bureau Politique se réunira le

VENDREDI 28 SEPTEMBRE à 9.30 H.
=====

A l'ordre du jour :

- Situation politique
- Lutttes sociales

Bien fraternellement,

L. VAN GEYT.

COMMUNIQUE

Le Bureau politique du Parti communiste de Belgique dénonce l'attitude du ministre des Affaires étrangères, M. Van Elslande, qui est en train de manoeuvrer pour placer les démocrates belges devant le fait accompli de la reconnaissance politique et diplomatique de la dictature militaire chilienne.

Le Bureau politique appelle toutes les forces progressistes du pays à faire pression sur le gouvernement pour qu'il n'apporte aucun appui, direct ou indirect, aux usurpateurs de Santiago dont les méthodes fascistes et sanguinaires scandalisent l'opinion démocratique.

A cet égard, la seule position claire au niveau gouvernemental, est le refus d'entretenir des relations diplomatiques avec les auteurs du putsch.

Le Bureau politique
du Parti communiste de Belgique.

Bruxelles, le 28 septembre 1973.

COMMUNIQUE

Réuni le vendredi 28 septembre 1973 à Bruxelles, le Bureau Politique du Parti communiste de Belgique a examiné la situation politique et sociale, telle qu'elle se présente à l'approche de la rentrée parlementaire.

Le Bureau Politique constate que l'action des travailleurs et des allocataires sociaux, en vue de compenser les effets de la vie chère, prend une ampleur croissante.

Cette action a déjà arraché au patronat, dans les secteurs de la sidérurgie et des métaux non ferreux, des primes extra-conventionnelles appréciables. Elle a déjà forcé le gouvernement à consentir certains aménagements fiscaux en faveur des petits et moyens salaires.

Cependant, le problème général de la défense du pouvoir d'achat, ^{tout} comme celui de la réelle indexation des barèmes fiscaux, reste encore à résoudre.

C'est ce que démontrent les positions prises notamment par les travailleurs de la construction métallique, par les Tramionots, par la Ligue des Familles. De leur côté, les enseignants et les autres agents des Services Publics réclament la révision de leurs barèmes et mettent en cause la politique d'"économies" à sens unique appliquée par le gouvernement.

Grand patronat et gouvernement, agissant de concert, mettent tout en oeuvre pour enrayer l'extension de ce mouvement, dont la légitimité et la nécessité sont évidentes. Pour arriver à leurs fins, ils misent sur les atermoiements des directions syndicales les plus sensibles aux arguments sans scrupules des tenants de la politique des revenus.

Dans le pays comme au Parlement, les communistes s'emploieront, par-delà les désaccords que peut engendrer le combat, à former le front uni des travailleurs et de leurs organisations, en vue d'imposer de réelles compensations salariales aux effets

.../..

de la vie chère et une véritable indexation des barèmes
fiscaux.

Le Bureau politique
du Parti Communiste de Belgique.

Bruxelles, le 28 septembre 1973.

Ce - Remarq



Traduction

PROPOSITION DE DECRET

complétant le décret du 19.VII.73

"réglant l'emploi des langues en matière de relations sociales entre employeurs et travailleurs, ainsi qu'en matière d'actes et de documents d'entreprise prescrits par la loi et les règlements.

Article 1er

La définition de l'article 2 du décret du 19.7.73 ne porte nullement atteinte au droit des travailleurs habitant au-delà du territoire linguistique néerlandophone ou habitant ce territoire depuis moins de deux ans, de se servir de leur propre langue en ce qui concerne leurs relations avec leurs employeurs ou avec les représentants de ces derniers.

Le Roi définit, après consultation des organisations représentatives des travailleurs, la manière dont l'employeur doit assurer l'exécution de ce droit.

Article 2

A l'article 5 du même décret, le § 2 et le § 3 sont remplacés par ce qui suit :

" La définition de l'article 1er dudit article ne porte nullement atteinte au droit des travailleurs belges habitant au-delà du territoire linguistique néerlandophone ou des travailleurs étrangers, de disposer d'une traduction, dans leur propre langue, des avis, communications, actes, certificats et formulaires destinés au personnel.

Le Roi définit, après consultation des organisations représentatives des travailleurs, la manière dont l'employeur doit assurer l'exécution de ce droit".

.../..



.../..

Article 3

Les fonctionnaires visés à l'article 6 du même décret utilisent les procédures d'inspection et d'enquête mentionnées à l'article 7, dans la mesure où s'avère nécessaire la vérification du bien-fondé d'une réclamation, introduite contre un employeur par au moins un membre du conseil d'entreprise, un délégué syndical ou un délégué d'une organisation représentative de travailleurs.

Article 4

Pour l'application du même décret, doivent être considérés comme employeurs, les personnes physiques et morales répondant à la définition de l'article 1er dudit décret, et qui, sur le territoire linguistique néerlandophone, occupent au moins trois travailleurs belges habitant depuis deux ans au moins le dit territoire.

Bruxelles, le 1er octobre 1973.

L. VAN GEYT.

INDICATIONS DE SERVICE

DIENSTAANWIJZINGEN

ELT } Télégramme-lettre
LT } Brieftelegram

RP: Réponse payée
Antwoord betaald

Régie des Télégraphes
et des Téléphones

TELEGRAMME
TELEGRAM

Régie van Telegrafie
en Telefoon

GENTEX

Timbre a date du bureau d'arrivée
Datumstempel van het kantoor
van aankomst

BRUXELLES
7 - X - 15
URUSSAÏEN

Heure d'arrivée
Uur van aankomst

Indications à rappeler en cas de demande de renseignements.- Aanduidingen op te geven in geval van vraag om inlichtingen.

Bureau d'origine Kantoor van afzending	Numero Nummer	Nombre de mots Aantal woorden	Date Datum	Heure de dépôt Uur van afgifte	VIA
---	------------------	----------------------------------	---------------	-----------------------------------	-----

U<E>ZCZC 3020 <E>BUDAPEST 51 3 2230 <E>

Reproduction interdite. Loi 13-10-1930
Nadruk verboden.

<E><E><E><E>DEMANDAMOS MEDIDAS URGENTES SOLIDARIDAD LUIS CORVALAN
SECRETARIO <E>GENERAL ARTIDO COMUNISTA DE CHILE CONDENADO MUERTE
JUNTA MILITAR <E>FASCISTA STOP NECESARIO EXIGIR ANULACION
CONDENACION LIBERACION <E>INMEDIATA PRESOS POLITICOS RESPECTO VIDA
BERECHOS EXILADOS <E>POLITICOS CESE TODAS MIDIDAS REPRESION EN
CHILE STOP SALUDOS <E> FRATERNALES BUEREAU DE LA FMJD <E>

Texte d'un télégramme à M. Kurt WALDHEIM,
Secrétaire général des Nations Unies.

Profondément ému par la répression qui frappe la démocratie chilienne et par les menaces qui pèsent sur la vie de Luis CORVALAN, secrétaire général du Parti communiste chilien, le Bureau politique du Parti communiste de Belgique vous prie d'intervenir rapidement auprès de la junte militaire de Santiago, pour sauver la vie de cette éminente personnalité.

Louis VAN GEYT
Député, président du P.C.B.

Le 3 octobre 1973.

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

Avenue de Stalingrad, 29
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 1er octobre 1973

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE

Chers Camarades,

Le Bureau politique se réunira le

VENDREDI 5 OCTOBRE 1973 A 9 H.30.

=====

A l'ordre du jour :

- Situation politique et sociale.
- Préparation C.C. des 13-14/10.

Bien fraternellement,

L. VAN GEYT.

Document politique de "rentrée" - (schéma)

- Rentrée -- tension sans précédent (dans majorité
(entre gouvernement et larges
couches populaires)
- cf - vie chère -- montée luttes -- mise en cause monopoles ET gouver-
nement
- économies -- tension des SP et communes
 - droits syndicaux et démocratiques -- protestations contre atteintes trusts et plan VdB + DM
 - int¹ -- critiques sur Van Elslande concernant MO-Chili - (UN) - Sécurité européenne.
 - sur chaque terrain -- s'esquissent de larges courants d'union, groupant forces opposition (PC...) et majorité (PSB...)
 - sur chaque terrain aussi hésitations ou même refus à stimuler luttes, à construire front, à aller jusqu'à mettre en cause politique gouvernementale et soutien que lui apportent directions PSB et DC - cela va parfois jusqu'à s'opposer aux luttes, voire à accuser les combattants les plus actifs (dont les communistes) de porter atteinte au mouvement en général, et aux organisations syndicales en particulier.
 - Est-il vrai, comme le laissent entendre d'aucuns, qu'en stimulant les luttes, les communistes veulent affaiblir cohésion des grandes organisations ouvrières, et en particulier les syndicats ?
Au contraire : comme par unité et indépendance, par démocratie (respect volonté lutte).
- Ceux qui savent ; les tenants de la politique de ~~soutien~~ ^{soutien} au gouvernement, de subordination du social à l'économique, du respect à sens unique des clauses de paix sociale.

- Est-il vrai, comme l'a prétendu Leburton, que ce gouvernement est le seul (ou en tous cas le moins mauvais) possible, et que dès lors lui mener la vie dure serait nuire aux intérêts des travailleurs ?

Absolument pas : le prétexte (régionalisation) s'effrite, et il est bien vrai, comme l'assurait N.Claes, que PLP-PVV et aussi OSC-CVP à la VdB-Van Elslande s'entendent comme larrons en foire pour faire avaler par PSB et DC, à la faveur de la ~~coopération~~ ^{coopération} gouvernementale actuelle, des couleuvres de plus en plus grosses (prix et tarifs, loi-programme, armée de métier, DM sur le Chili..). Il est tout aussi vrai que sans ~~la caution~~ ^{la caution} du PSB et de la DC, ces ~~MMMX~~ MM pourraient bien moins se permettre..

- Dès lors, le moment est venu de déployer résistance et riposte sur large front, d'organiser la coopération des forces ouvrières et progressistes de l'opposition et de la majorité, d'exercer une pression maximum sur grand patronat et gouvernement - depuis base -- Parlement - pour faire échec au programme de la droite, amener ministres et direction socialistes et démocrates chrétiens à lui retirer son soutien, ouvrir la voie à une majorité et à une politique plus conforme aux aspirations des travailleurs, des démocrates et de la jeunesse.

(Appel à l'abonnement et à l'adhésion).

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

Avenue de Stalingrad, 29
2000 BRUXELLES

Bruxelles, le 8 octobre 1973

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE

Chers Camarades,

Le Bureau politique se réunira le

VENDREDI 12 OCTOBRE 1973 A 9 H.30.

=====

ordre du jour :

- Préparation C.C. des 13-14/10.
- Situation politique.

Fraternellement,

L. VAN GEYT.

Procès-verbal du Bureau politique du 12.10.73.

Présents : L. Van Geyt, C. Renard, J. Turf, A. De Coninck, M. Levaux,
J. Blume, J. Debrouwere, A. Duchâteau, G. Glineur,
R. Dussart, U. Coussement, et A. Jukmès.

Excusé : F. Vanden Branden.

- Préparation du C.C. des 13 et 14/10/73 :

- Présidence : U. Coussement, R. De Smet, G. Glineur.
 - Désignation d'une commission pour la Tribune de discussion :
J. Turf; C. Renard, J. Debrouwere.
 - Rappel des prises de position sur le mode d'élection des
Conseils régionaux. Le mode d'élection futur des Conseils ré-
gionaux sera signalé au C.C.
 - L. Van Geyt fera une information sur la situation politique et
sociale.
 - Prises de position Chili et Moyen Orient.
- Proposition de préparer un document politique sur la situation
actuelle en vue d'une large diffusion.

=====

Communiqué

Le Bureau politique du Parti communiste de Belgique exprime son inquiétude devant la reprise des opérations militaires au Moyen-Orient. La responsabilité en incombe au gouvernement israélien. En effet, celui-ci a toujours refusé d'appliquer la résolution de l'ONU du 22 novembre 1967, lui enjoignant de retirer les troupes israéliennes des territoires d'Egypte, de Syrie et de Jordanie, occupés depuis juin 1967, et de respecter les droits nationaux du peuple palestinien. Le gouvernement israélien a, au contraire, pratiqué une politique d'oppression et de désarabisation, allant souvent de pair avec des méthodes de répression brutales visant à préparer l'annexion de ces territoires à Israël.

Une telle politique, qui jouit du soutien des forces sionistes liées à l'impérialisme américain, a maintenu, au Moyen Orient, une poudrière qui vient maintenant d'exploser. La détente internationale, les intérêts des peuples arabes et ceux du peuple israélien lui-même, restent ainsi constamment hypothéqués. A cet égard, l'opposition des forces progressistes israéliennes à la politique des "éperviers" du gouvernement de Golda Meir et Moshe Dayan, mérite incontestablement la sympathie et la solidarité générales.

Le Bureau politique du Parti communiste de Belgique proteste aussi énergiquement contre l'attitude du ministre belge des Affaires Etrangères, qui, aujourd'hui, prétend escamoter la résolution de l'ONU adoptée également par la Belgique en novembre 1967. Il freine ainsi une contribution positive de notre pays à l'instauration d'une paix stable et juste au Moyen Orient.

Le Bureau politique met l'opinion démocratique de notre pays en garde contre les manoeuvres sionistes en Belgique, manoeuvres auxquelles certains milieux politiques nettement orientés à droite accordent leur soutien, et qui, sur les raisons et le fond du conflit au Moyen Orient, diffusent les arguments spécieux, démagogiques et antiarabes bien connus. Il constate néanmoins avec satisfaction que les milieux démocratiques et les organisations ouvrières de notre pays se laissent de moins en moins impressionner par ces arguments.

.../..

Aussi longtemps que le gouvernement israélien fondera sa politique étrangère sur le maintien des positions acquises par des guerres de conquête et sur l'équilibre des forces militaires, qui, aujourd'hui, est de plus en plus mis en cause, la paix au Moyen Orient restera en danger.

Une solution réelle et durable ne pourra être apportée au problème du Moyen Orient que si le gouvernement israélien accepte clairement le principe du retrait de ses troupes derrière la ligne de démarcation de 1967. C'est à cette solution et pas à une autre, qui est d'avance indéfendable, que le gouvernement doit prêter sa collaboration.

Le Bureau politique du
Parti communiste de Belgique.

Le 12 octobre 1973.

COMMUNIQUE

Le groupe parlementaire communiste réuni ce 17 octobre 1973 constate que le glissement accentué à droite caractérisé par l'introduction du P.L.P. au sein du gouvernement révèle de plus en plus clairement ses effets néfastes : loi programme d'austérité, hausse des prix des services publics, incapacité à maîtriser l'inflation, fiscalité en cours d'aggravation, régionalisation bidon, plan V.d.B. d'une armée de métier et de militarisation des pouvoirs civils, répression antisyndicale accrue, politique étrangère alignée sur la campagne réactionnaire contre la paix, la détente et le socialisme, etc... ;

constate que l'élection d'un P.L.P. à la présidence du Conseil culturel de la communauté culturelle française et les péripéties qui lui font suite, telle la déclaration du Premier Ministre à la Chambre de ce mercredi, confirment que la participation socialiste à ce gouvernement n'empêche nullement que se développe l'attaque des forces de droite contre le mouvement ouvrier et progressiste;

Considère que la seule manière efficace de réagir aux agressions de la droite est d'organiser la riposte unie des forces ouvrières et progressistes et de leurs représentants à la politique du grand capital et du gouvernement qui la met en oeuvre.

Il apparaît d'ailleurs de plus en plus que le maintien de la participation socialiste à ce gouvernement risque de coûter cher au mouvement ouvrier et constitue un obstacle majeur au rassemblement des forces ouvrières et progressistes sur un programme visant à porter des coups sérieux au pouvoir des monopoles capitalistes et à la droite réactionnaire qui menace les libertés démocratiques.

Dans ces conditions les parlementaires communistes prendront appui sur les luttes des travailleurs et des forces démocratiques pour faire échec à la politique du grand capital mise en oeuvre par le gouvernement triparti et pour amener l'ensemble des élus se réclamant des forces du travail et du progrès, et en particulier les socialistes, à se battre effectivement pour la défense du pouvoir d'achat et de l'emploi, contre les compressions budgétaires au détriment des

.../..

secteurs sociaux, de l'enseignement et des communes, pour les droits des femmes et de la jeunesse, pour mettre en échec le plan V.d.B. et pour promouvoir une politique étrangère clairement axée sur une vraie sécurité européenne et sur le soutien des peuples en lutte contre l'impérialisme.

Le 17 octobre 1973.

PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE

Avenue de Stalingrad, 29
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 16 octobre 73

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE.

Chers Camarades,

Le Bureau politique se réunira le

VENDREDI 19 OCTOBRE 1973 A 9 H.30.

=====

Ordre du jour :

- Rentrée politique.
- Evolution de la bataille contre la vie chère.
- Information sur les Commissions parlementaires
(Affaires Etrangères et Défense Nationale).

Bien fraternellement,

L. VAN GEYT.